

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



MUSÉUM  
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

# FORUM DES DONNÉES POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ

18 & 19  
DEC. 2017  
PARIS



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# L'Observatoire National de la Biodiversité : un point d'étape pour de nouvelles orientations



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

# Comment se porte la Nature en France?



Accueil ▾ L'ONB ▾ Les thématiques ▾ Les questions ▾ Les indicateurs ▾ Les ressources ▾ L'actualité ▾ Recherche

Comment filtrer ?

Filtrer par

Jeu d'indicateurs

- Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Synthèse (32)
- Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Spécificités outre-mer (3)
- Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Nature (29)
- Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Connaissance (7)
- Stratégie de l'Union européenne pour la biodiversité (SUEB) (26)
- Convention sur la diversité biologique (CDB) (28)



Accueil ▾ L'ONB ▾ Les thématiques ▾ Les questions ▾ Les indicateurs ▾ Les ressources ▾ L'actualité ▾ Recherche

Accueil = Les indicateurs

**Attention !**

Un indicateur ne doit être mobilisé et interprété qu'avec précaution. Il a été développé dans un contexte particulier pour un usage particulier. Il convient de lire soigneusement ses caractéristiques et de prendre en considération les limites d'usage précisées dans la fiche. Un indicateur est un élément quantitatif qui vise à alimenter le débat et non à le remplacer ; il doit toujours être replacé dans la perspective plus large d'une analyse qualitative par ses utilisateurs.

Code indicateur  
SNB-B06-12-CTC1  
Jeu(x) d'indicateurs  
Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Nature  
Orientation(s) stratégique(s)

Évolution

Taux d'évolution

Présentation

Valeur par période

- 46 %

Données sources

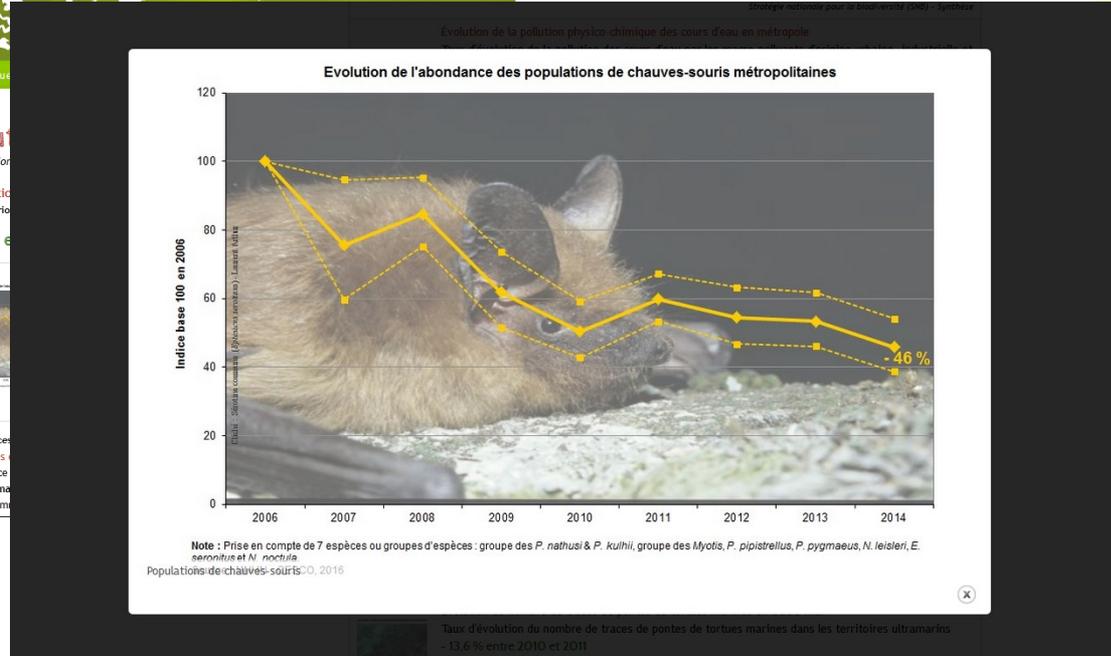
Populations

Cette tendance

depuis le démarrage

de l'indicateur, comment

ance.fr



**Avertissement !**

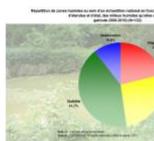
Un indicateur ne doit être mobilisé et interprété qu'avec précaution. Il a été développé dans un contexte particulier pour un usage particulier. Il convient de lire soigneusement ses caractéristiques et de prendre en considération les limites d'usage précisées dans la fiche. Un indicateur est un élément quantitatif qui vise à alimenter le débat et non à le remplacer ; il doit toujours être placé dans la perspective plus large d'une analyse qualitative par ses utilisateurs.

# Évolution

Proportion de zones humide d'étendue et d'état des milieux

Présentation et interprétation de l'indicateur  
Valeur par période

**52 % des zones humides**  
période 2000-2010



**Données sources**

Etat des zones humides  
Une diminution significative des zones humides entraîne une dégradation de l'état de santé des populations et de la biodiversité.  
L'augmentation de la proportion de zones humides protégées et gérées contribue à l'amélioration de la fonctionnalité des milieux.

**Définition, contexte et portée**

**Production de l'indicateur**

**Analyse de l'indicateur**

**Pistes de travail et d'amélioration**

**Analyse FRB**

**Code indicateur**

SNB-B06-12-EZH1

**Jeu(x) d'indicateurs**

Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Synthèse  
Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Nature  
Biodiversité & milieux humides  
Orientation(s) stratégique(s) concernée(s)  
B - Préserver le vivant et sa capacité à évoluer  
D - Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité

**Objectif(s) concerné(s)**

B6 - Préserver et restaurer les écosystèmes et leur fonctionnement

D11 - Maîtriser les pressions sur la biodiversité

B4 - Préserver les espèces et leur diversité

B5 - Construire une infrastructure écologique incluant un réseau cohérent d'espaces protégés

D12 - Garantir la durabilité de l'utilisation des ressources biologiques

Habitat(s) concerné(s)  
Humide  
Couverture géographique  
Métropole

DOM

COM

**Avertissement !**

Un indicateur ne doit être mobilisé et interprété qu'avec précaution. Il a été développé dans un contexte particulier pour un usage particulier. Il convient de lire soigneusement ses caractéristiques et de prendre en considération les limites d'usage précisées dans la fiche. Un indicateur est un élément quantitatif qui vise à alimenter le débat et non à le remplacer ; il doit toujours être placé dans la perspective plus large d'une analyse qualitative par ses utilisateurs.

**Code indicateur**

SNB-B06-12-FMN1

**Jeu(x) d'indicateurs**

Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Synthèse  
Orientation(s) stratégique(s) concernée(s)  
B - Préserver le vivant et sa capacité à évoluer  
D - Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité

**Objectif(s) concerné(s)**

B6 - Préserver et restaurer les écosystèmes et leur fonctionnement

D11 - Maîtriser les pressions sur la biodiversité

Habitat(s) concerné(s)  
Naturel  
Type(s) de pression  
H (Habitat)  
Couverture géographique  
Métropole

**Questions liées**

Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Synthèse  
1- Comment la biodiversité évolue-t-elle en France ?  
3- Comment évoluent les pressions majeures que notre société fait peser sur la biodiversité ?

Imprimer la fiche

# Fragmentation des milieux naturels

Taille effective de maille des espaces naturels

Présentation et interprétation de l'indicateur  
Valeur par période

**99,97 km<sup>2</sup> en moyenne**



**Données sources**

Fragmentation des milieux naturels  
Une faible taille effective de maille, plus les espaces naturels de maille permettent de suivre la France métropolitaine à une fréquence qui possède le même d'environ 10 km de côté. Le suivi de l'occupation des représentait 53,1 % du territoire. Par ailleurs, de grandes infrastructures, plus fortes des espaces naturels peuvent conduire à l'isolement et à la fragmentation des milieux naturels. Le changement climatique par déplacement des espèces.

**Définition, contexte et portée**

**Production de l'indicateur**

**Analyse de l'indicateur**

**Pistes de travail et d'amélioration**

**Analyse FRB**

**Avertissement !**

Un indicateur ne doit être mobilisé et interprété qu'avec précaution. Il a été développé dans un contexte particulier pour un usage particulier. Il convient de lire soigneusement ses caractéristiques et de prendre en considération les limites d'usage précisées dans la fiche. Un indicateur est un élément quantitatif qui vise à alimenter le débat et non à le remplacer ; il doit toujours être placé dans la perspective plus large d'une analyse qualitative par ses utilisateurs.

**Code indicateur**

SNB-D11-16-EEM1

**Jeu(x) d'indicateurs**

Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) - Nature  
Orientation(s) stratégique(s) concernée(s)  
B - Préserver le vivant et sa capacité à évoluer  
D - Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité

**Objectif(s) concerné(s)**

D11 - Maîtriser les pressions sur la biodiversité

Objectif(s) concerné(s) secondairement  
B4 - Préserver les espèces et leur diversité

B6 - Préserver et restaurer les écosystèmes et leur fonctionnement

F18 - Développer la recherche, organiser et pérenniser la production, l'analyse, le partage et la diffusion des connaissances

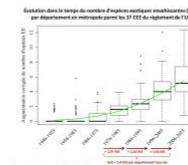
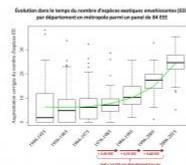
Habitat(s) concerné(s)  
Agricole  
Aquatique  
Forestier  
Humide  
Littoral  
Naturel  
Montagnard  
Souterrain  
Urbain

# Évolution du nombre moyen d'espèces exotiques envahissantes par département métropolitain

Évolution moyenne du nombre d'espèces exotiques envahissantes par département métropolitain, sur la base d'un panel de 84 espèces, sur une période de 10 ans, calculée à partir des 40 dernières années

Présentation et interprétation de l'indicateur  
Valeur par période

**5,6 espèces de la liste de référence "gagnées" par département par période de 10 ans**

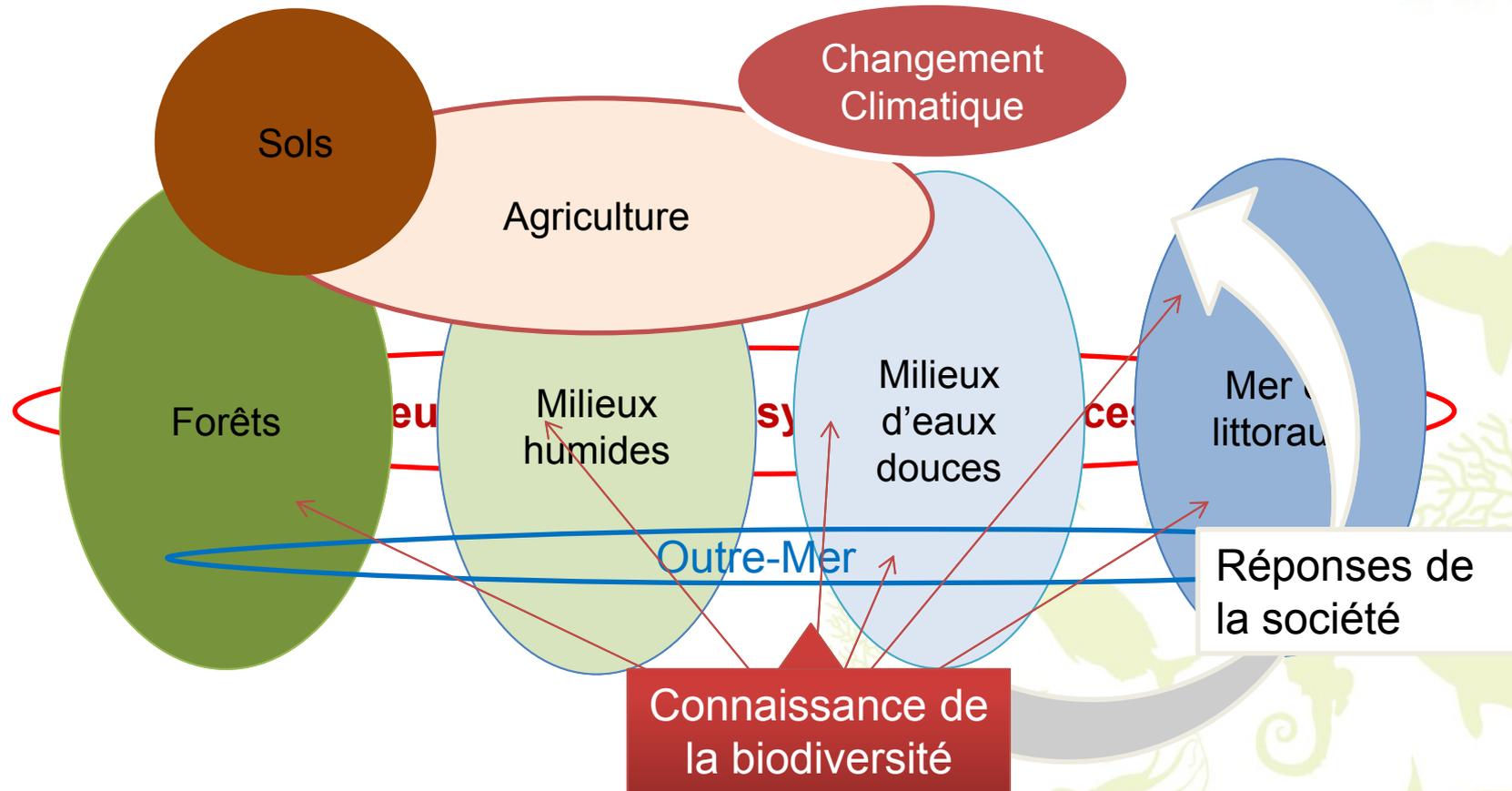


Fiche mise à jour le 23/05/2016

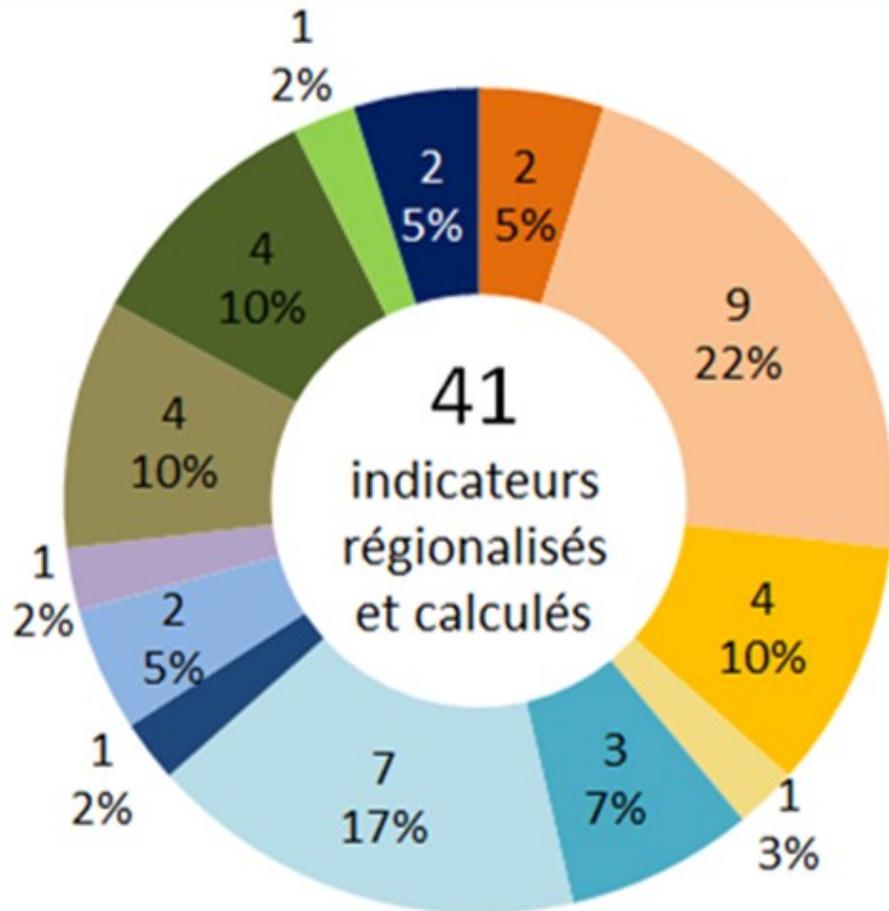
L'introduction d'espèces sur un nouveau territoire peut parfois s'avérer impactant pour la biodiversité, la santé ou l'économie. Ces espèces introduites peuvent, pour certaines d'entre-elles, devenir envahissantes. Ce phénomène est considéré au niveau mondial comme une cause importante de perte de biodiversité. L'indicateur documente la dynamique spatiale (expansion, stabilisation, recul éventuel) d'un large panel d'espèces reconnues pour leur caractère envahissant, à partir de données d'observation de sources multiples. L'indicateur tient compte et essaie de corriger les biais liés à la connaissance inégale dans le temps et l'espace. Ainsi, on constate une nette progression du nombre moyen d'espèces exotiques envahissantes par département, avec une accélération depuis 30 ans. En moyenne, un département français a été colonisé par 5,6 espèces exotiques envahissantes tous les 10 ans (sur une liste de 84 espèces prises en compte dans cet indicateur).

**Définition, contexte et principales caractéristiques de l'indicateur**

# Onze thématiques en interaction



# À différentes échelles



- Anciennes régions
- Grandes régions
- Grandes régions et départements
- Départements
- DOM
- DOM-COM
- Bassins
- Sous-secteurs hydrographiques
- Sous-unités DCE
- Régions biogéographiques
- GRECO
- Régions forestières et départements
- Façades maritimes

# Né du Grenelle de l'environnement



# Il s'est enrichi progressivement pour répondre à des grandes questions



Comment évolue la biodiversité ?

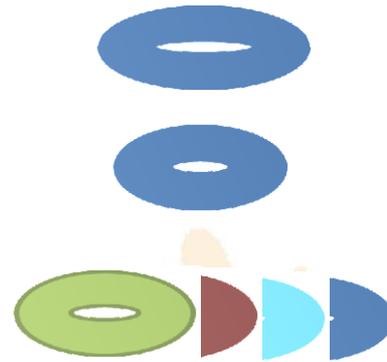
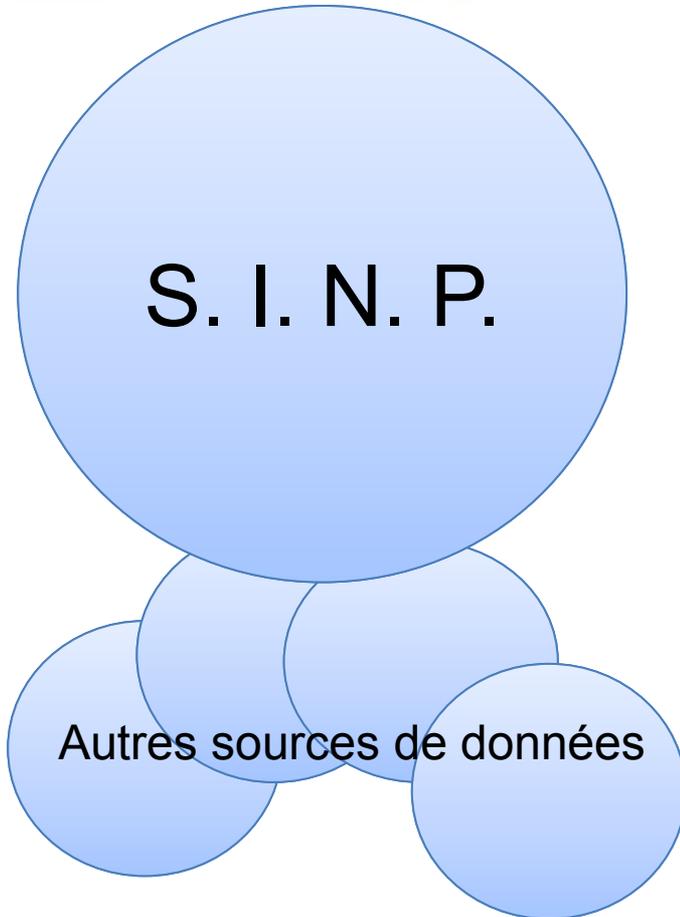
Comment évoluent les pressions sur la biodiversité ?

Comment évolue la connaissance ?

Comment notre société préserve-t-elle la biodiversité ?  
Comment s'implique-t-elle ?

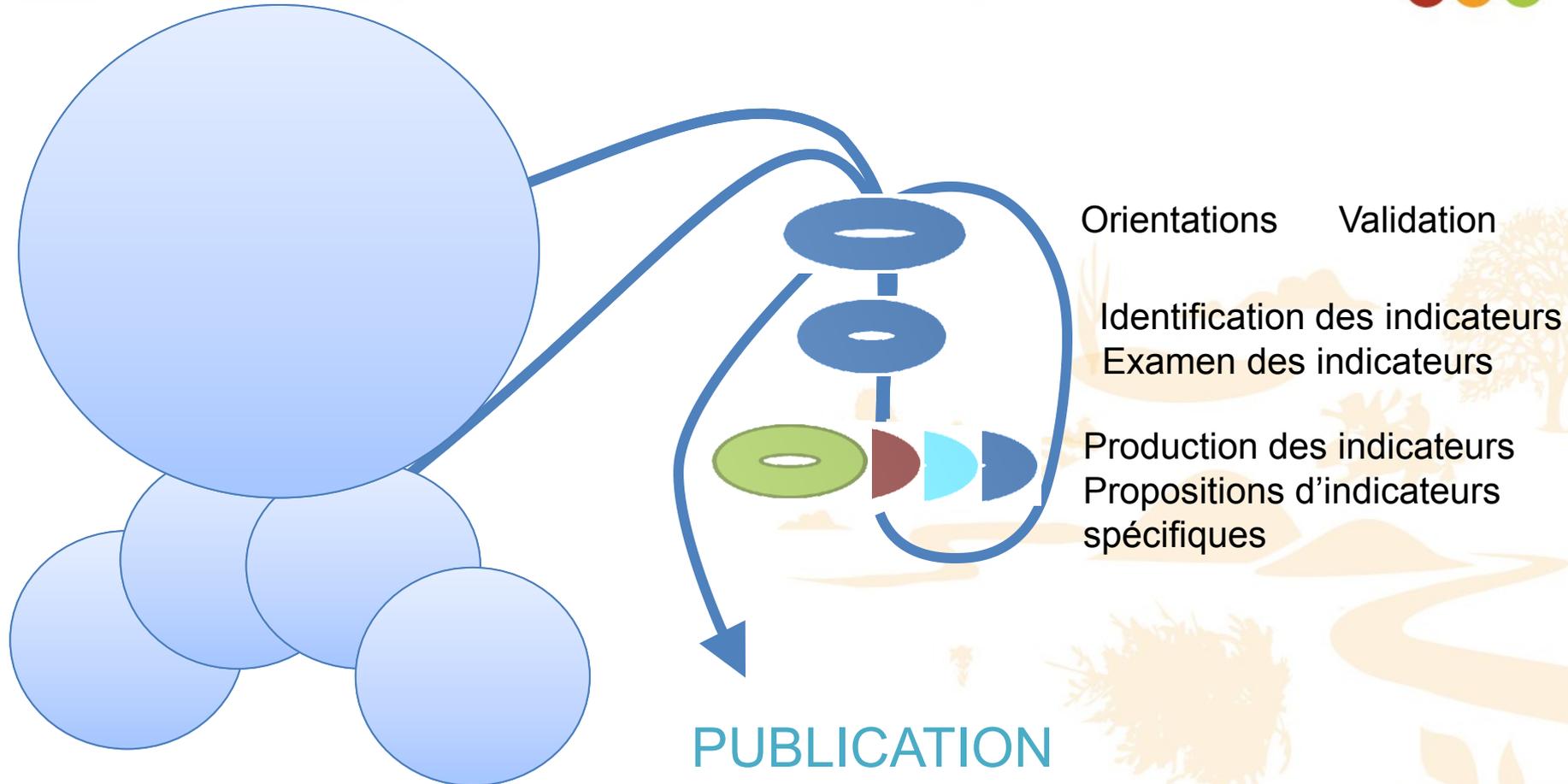
Comment la biodiversité est-elle prise en compte dans l'aménagement du territoire ?

# Fruit du travail collaboratif de tout un réseau d'acteurs

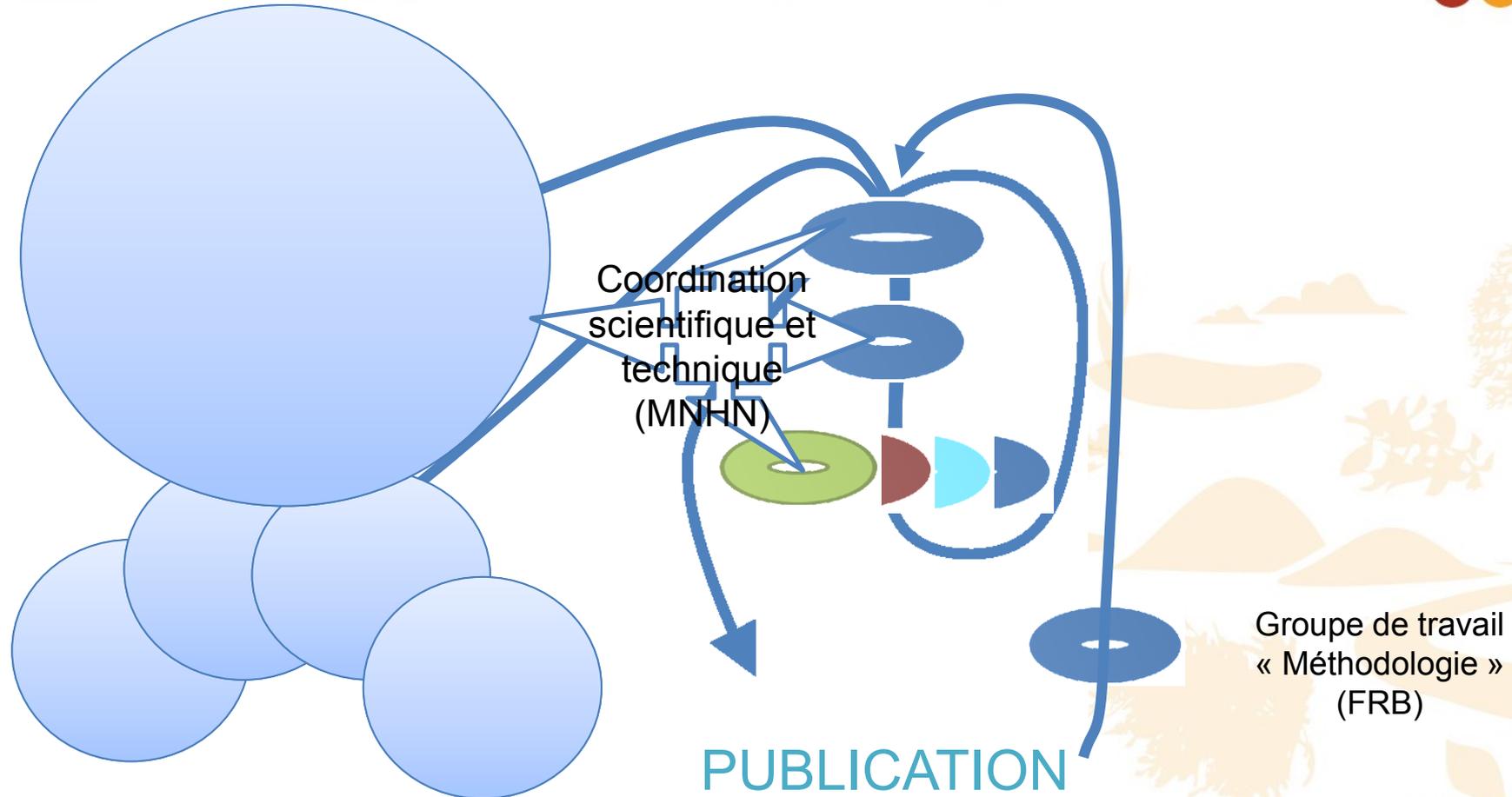


- Comité National
- Groupe de travail « Indicateurs »  
Pilotage SDES
- Réunions thématiques (forêt (GIP ECOFOR), milieux humides (Tour du Valat) etc.)

# Un fonctionnement « itératif »



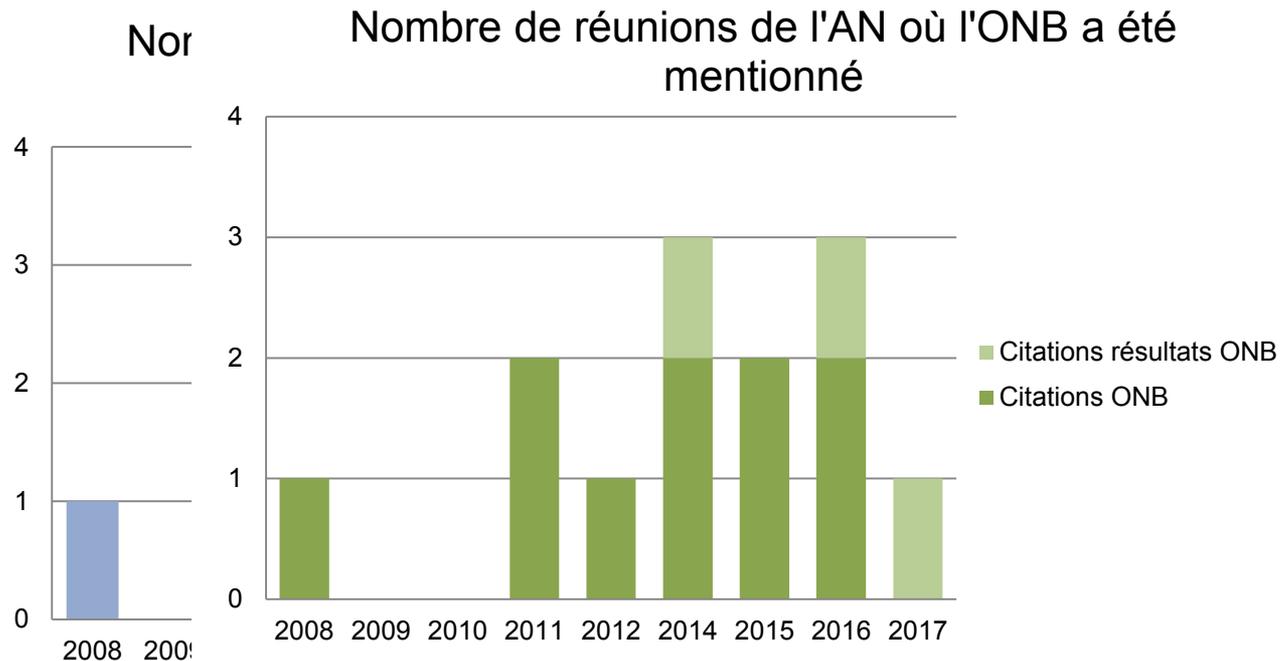
# Coordination scientifique et technique et évaluation indépendante embarquée



# Quel impact de ce travail ?

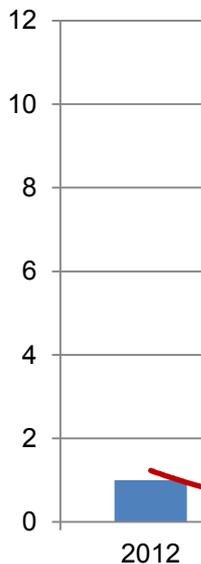
Dans l'activité gouvernementale : 9 indicateurs de la SNTEDD

Dans l'activité parlementaire : 13 réunions mentionnent l'ONB

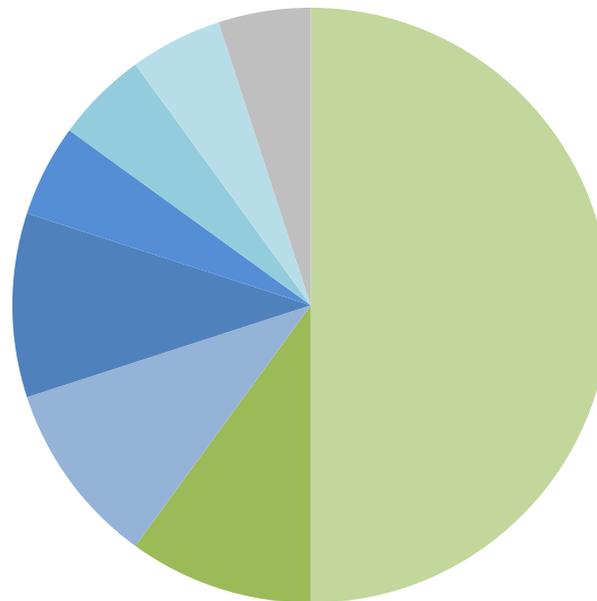


# Quel impact de ce travail ?

Dans l'activité gouvernementale : 9 indicateurs de la SNTEDD  
Dans l'activité parlementaire : 13 réunions mentionnent l'ONB  
Dans la presse : 20 articles parus citent l'ONB



Sujets des articles citant l'ONB



- Publication du bilan ONB
- Evolution des populations d'oiseaux
- Disparition des chauves souris
- Espèces exotiques envahissantes
- Loi biodiversité
- Création de l'ONB
- Indicateurs complémentaires au PIB
- Projet de centre commercial



# Quel impact de ce travail ?



Dans l'activité gouvernementale :	9 indicateurs de la SNTEDD
Dans l'activité parlementaire :	13 réunions mentionnent l'ONB
Dans la presse :	20 articles parus citent l'ONB
Dans le réseau :	Analyse des liens hypertexte

Quels impacts sur l'action publique ?

Quels impacts sur les décisions des acteurs sectoriels ?

Quels impacts sur les préférences individuelles et collectives ?

# Et maintenant ?



Quels nouveaux objectifs, quelles nouvelles orientations pour l'observatoire national de la biodiversité ? Avec qui ? Pour qui ?

À vous de nous le dire !

Merci de votre attention.

**Julien MASSETTI – Chef de projet Observatoires de la biodiversité**  
**[julien.massetti@afbiodiversite.fr](mailto:julien.massetti@afbiodiversite.fr)**

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



MUSÉUM  
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

# FORUM DES DONNÉES POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ

18 & 19  
DEC. 2017  
PARIS



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# Le système d'information sur la nature et les paysages - SINP



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

# RAPPELS : DÉFINITIONS



## SINP

Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

- *maitrise d'ouvrage Etat*
- *bancarisation des données*
- *mais aussi un dispositif et une démarche*
- *formalisé dans un protocole*



Inventaire  
National du  
Patrimoine  
Naturel

- *une plateforme nationale de diffusion*
- *valorisation des données*
- *référentiels*

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

[www.naturefrance.fr](http://www.naturefrance.fr)

#naturefrance

# LE SINP : UN SYSTEME NON EXCLUSIF D 'AUTRES DISPOSITIFS



**Sigogne**  
Description de la biodiversité en Franche-Comté

**Siene**

**GBIF**

**eaufrance**  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**ONB**  
Observatoire National de la Biodiversité

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Office des données naturalistes d'Alsace  
**Odonat**

**SINP BOURGOGNE**

**oafs**  
OBSERVATOIRE AQUITAİN DE LA FAUNE SAUVAGE

**ECOSCOPE**  
PÔLE DES DONNÉES  
Observation pour la Recherche sur la Biodiversité

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**GENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ**

**CONNAISSANCE**  
SYSTEMES D'INFORMATION

**SINP**  
Système d'Information sur la Nature et le Paysage

**INPN**  
Inventaire National du Patrimoine Naturel

**nature**  
mich-pyrénées

**Observatoire régional de la Biodiversité**

**CTES**

**AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE**

Les parcs nationaux de France

**Ifremer**

**IGN**  
INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE

**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage**

**RECOLNAT**

**NATURA 2000**

**SIRFF** Système d'Information régional sur la faune et la flore

**VIGIENATURE**  
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science

**IRE**

Conservatoires d'espaces naturels

**IDÉOBFC**

Centre de ressources  
**TRAME VERTE ET BLEUE**



**LPO**

**FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT**

Réserves Naturelles de France

**ABC**  
Atlas de la Biodiversité Communale

Parc naturel régional du Pilat

Conservatoire Botanique National  
**BREST**

**PÔLE FLORE HABITÉS**  
Observatoire de la Biodiversité en Rhône-Alpes

**MARTINICAIS DE LA BIODIVERSITÉ**

## Administrateurs de plateformes



## Autres SI fédérateurs



Utilisateurs : Chercheurs, BE/entreprises, décideurs, collectivités, gestionnaires, citoyens ...



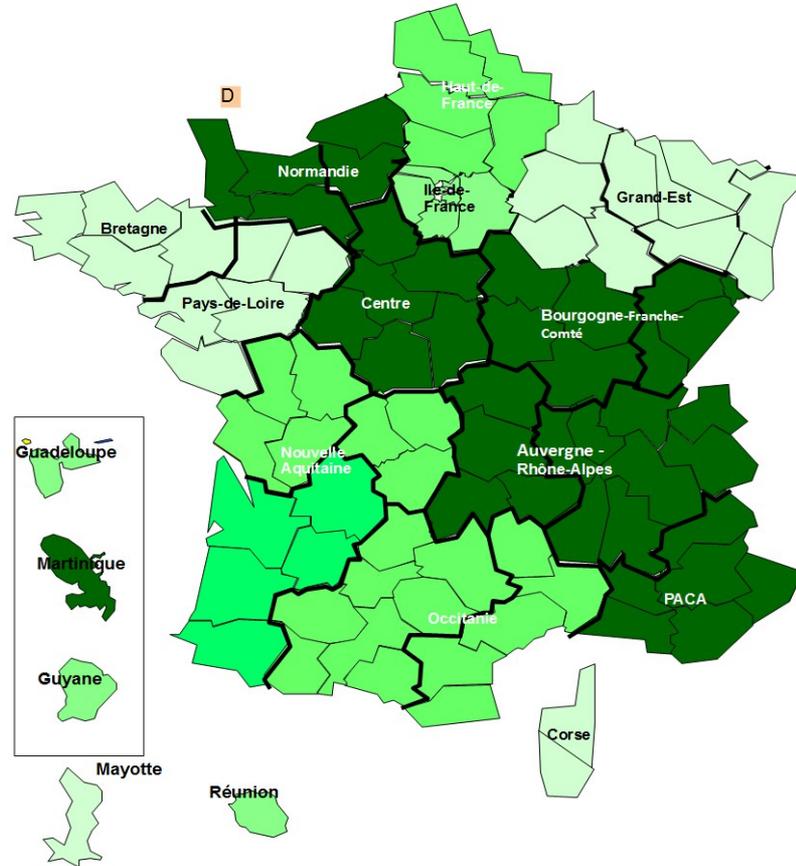
Fournisseurs : supra régionaux : ONF, ONCFS, IGN, IFREMER, AFB, Parcs nationaux



Fournisseurs régionaux et infra régionaux : naturalistes, conservatoires, associations, BE/entreprise Collectivité, gestionnaire espaces protégés...



# Déploiement variable selon les régions



# Les principes fondamentaux du SINP

**Démarche partagée  
Et collaborative**

Interopérabilité,  
échange des  
données  
(International/  
national/territorial)

**Priorité au  
niveau régional**

Respect  
des intérêts  
des fournisseurs  
& producteurs  
de données

**Enjeu partagé :**  
préservation diversité biologique  
et paysages  
Contexte de forte dégradation,  
pressions (HIPPOC)

Aarhus, Inspire,  
Code environnement,  
Code relation public  
/administration CRPA

Principes  
d'OPEN-DATA

Diffusion  
des données :

- 1- visualisation sur sites,
- 2-téléchargement,
- 3-communication fichiers

# CONTEXTE JURIDIQUE - INTERNATIONAL ET NATIONAL



Convention  
de la diversité  
biologique  
1992

AARHUS  
1998

Convention  
européenne  
pour le  
paysage  
2000

Directive  
INSPIRE  
2007



[SNB 2004/2010]

[SNB 2011/2020 : objectif 1 et 18]

Grenelle de  
l'environnement  
2008

Création  
**SINP**  
2005

Protocole  
Sinp  
2007

Protocole  
Sinp  
2013

LOI  
biodiversité  
code  
environnement  
2016

Loi République  
numérique -  
Code relation  
administration  
public  
2016

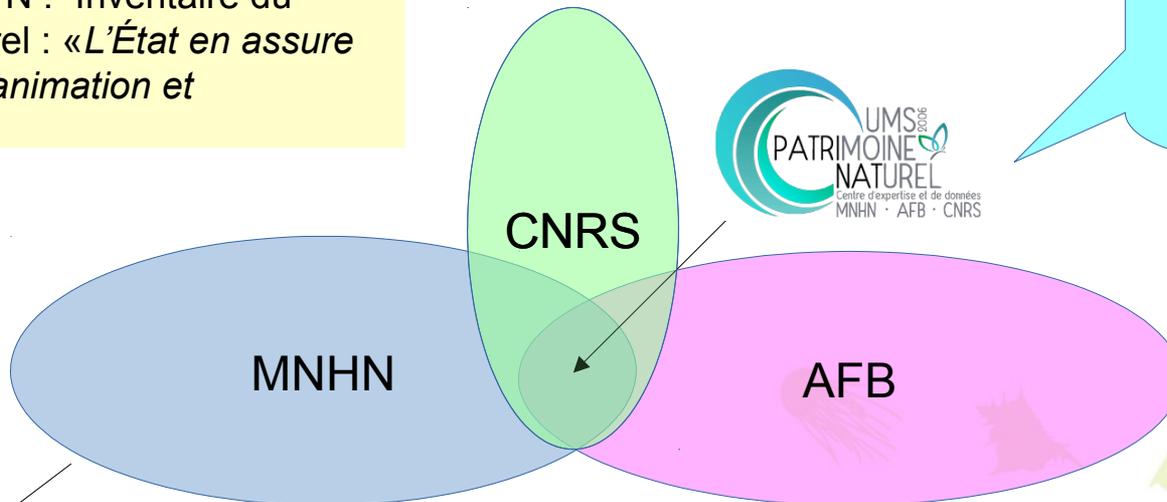
Protocole  
Sinp  
2017

## Focus année 2016 : nouveau contexte

- **Loi sur la République numérique** : (loi Lemaire + Loi Valter : modifient le Code des relations entre le public et l'administration) : principes de gratuité des données, de réutilisation des données publiques, de protection des données personnelles ....
- **Loi sur la reconquête de la Biodiversité et des Paysages**:
  - => Agence Française pour la Biodiversité : responsabilité/ un **système d'information biodiversité** ; création d'ARB ...
  - => Inventaire du patrimoine naturel - **IPN** : Article L 411-1-A et décret d'application du 29 novembre 2016 sur les modalités de **contribution obligatoire de maîtres d'ouvrage** à l'inventaire- limite à à la diffusion (L124-4 CE)

# 2016 : DE NOUVEAUX ACTEURS

L411-1 A CE : IPN : Inventaire du patrimoine naturel : «*L'État en assure la conception, l'animation et l'évaluation.*»



- Créée par convention (AFB, CNRS MNHN)
- Désignation d'un directeur
- Gouvernance particulière

Organisation régionale  
DREAL, CR, DR,  
ARB, acteurs  
régionaux ...

L411-1 A du CE : « *Les inventaires ...sont réalisés sous la responsabilité scientifique du Muséum national d'histoire naturelle qui en assure la validation et participe à leur diffusion* »

L131-9 CE : AFB mission : « *...a) Mise en place, animation, participation à la collecte des données, pilotage ou coordination technique de systèmes d'information sur la biodiversité, l'eau, les milieux aquatiques, ....* »

# Périmètre du SINP : quelles données ?

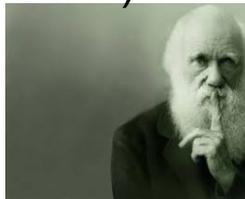


Toutes les métadonnées et données utiles à la connaissance, à la conservation et à la gestion :

- espèces sauvages (faune, flore, fonge, microbiologie, génétique),
- habitats naturels ou semi-naturels,
- écosystèmes et paysages, et le patrimoine géologique  
données traduisant les « réponses » : la réglementation ou des objectifs de gestion (= données relatives aux espaces protégés réglementés ou inventoriés, aux sites classés ou inscrits au titre des paysages,..)
- données sur la pédologie et à la génétique.... (en projet)

# LES ENJEUX DU RECUEIL DES DONNÉES : CONNAISSANCE, INFORMATION DU PUBLIC, AIDE A LA DÉCISION

- **connaissance** : les espèces, leur interactions, leurs habitats  
(=> Scientifiques/chercheurs)



ADDITION. 465  
TABLEAU  
Servant à montrer l'origine des différens animaux.

Vers.	Infusoires.	Polyptères.	Radioles.
Annélides.	Cirripèdes.	Mollusques.	Insectes.
			Arachnides.
			Crustacés.
Poissons.	Reptiles.		
Oiseaux.			
Monotrèmes.			
	M. Amphibiens.		
		M. Cétacés.	
			M. Ongulés.
			M. Ongulés.

Cette série d'animaux commençant par deux



- **élaborer, suivre et évaluer** les politiques de préservation, de restauration ou de protection de la biodiversité.  
(=> Gestionnaires)



- **éclairer les choix publics ou privés** en matière d'aménagement du territoire.  
(=> Décideurs)



- **informer le public**: la connaissance environnementale doit être accessible au plus grand nombre  
(=> Public):



# LE « PROTOCOLE DU SINP » : FONCTIONS

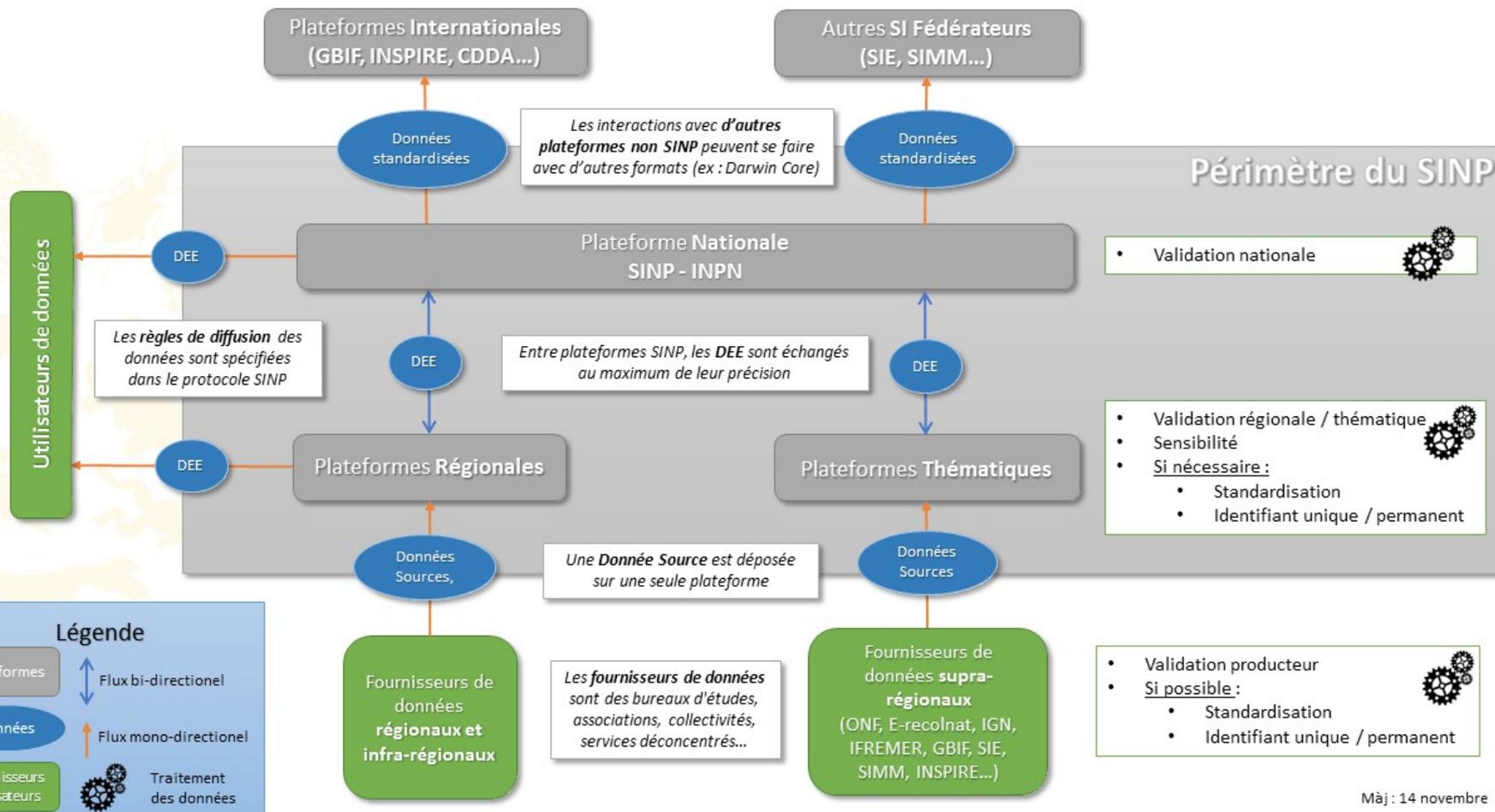


- **cadre juridique** : intervention des acteurs ET production et diffusion de données
- **échange de données** : standards (format standard de métadonnées, échange de données naturalistes et de données de paysages...)
- **gouvernance** nationale et régionale
- **référentiels et outils communs**
- **architecture globale (voir SCHEMA)**



# PROTOCOLE SINP : PARTAGE ET INTEROPERABILITE

## Architecture générale du SINP



# Les nouveautés du protocole 2017



- **Principe d'échange de données complètes et géographiquement précises** (entre les niveaux régionaux et le niveau national - dans les deux sens)
- **Définitions communes** : « données sources », « élémentaires d'échange », « métadonnées », « données sensibles », etc
- **Principe de libre accès aux données versées et diffusion en ligne** mais prise en compte données sensibles = floutage géographique selon degré de sensibilité :
  - - à la commune et à la maille 10x10 km pour données non sensibles,
  - - à la commune, la maille, le département voire la région pour données sensibles,
  - - pour les données les plus sensibles, aucune diffusion.

# L'essentiel du protocole 2017



## Distingue différents niveaux de mise à disposition des données :

- Visualisation de métadonnées et des données en ligne (tous ; anonyme)
- Téléchargement (=> enregistrement / traçabilité)
- Demande de communication données complètes et précises à un tiers => formulaire et convention (sur [naturefrance.fr](http://naturefrance.fr).)
- Exemple : projets de recherche ou d'expertise : données sensibles ou non sensibles, géographiquement précises

# Vers un Système d'information de la biodiversité : les attentes du MTESS....

- Conserver les **principes fondateurs** du SINP : système collaboratif, territorialisé, fondé sur l'adhésion
- Installer une nouvelle **gouvernance** nationale et territoriale (CNB - Commission spécialisée « connaissance », GT ... )
- Améliorer la **cohérence** entre SI biodiversité qui existent (SINP, SIN2, ONB ..) ou en cours de création (**Téléservice** de dépôt légal des données brutes de biodiversité qui va abonder le SINP ...) & visibilité de l'offre de services
- Améliorer le **nombre et la qualité des données** : plus de 40 millions de données sur INPN à ce jour (+ 5 à 6 millions par an). Dynamique importante mais encore de nombreuses données non partagées...
- Veiller à l'échange entre SI des différents écosystèmes (SI EAU, SI MER&ITTORAI )



VOTRE CONTACT AU MINISTERE DE LA TRANSITION  
ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

DGALN / DIRECTION DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE  
BUREAU DE LA POLITIQUE DE LA BIODIVERSITE (ET1)  
Laetitia de MONICAULT, cheffe du bureau

laetitia.de-monicault@developpement-durable.gouv.fr

UN ESPACE RESSOURCE : <http://www.naturefrance.fr/>



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# FORUM DES DONNÉES POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ

18 & 19  
DEC. 2017  
PARIS



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage



# Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

## POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0



**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# RESTITUTION DES ATELIERS



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# TERRITOIRES



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# ATELIER 1 : TERRITOIRES

## Quelle organisation de la donnée au niveau territorial et sa relation avec le niveau national ?



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

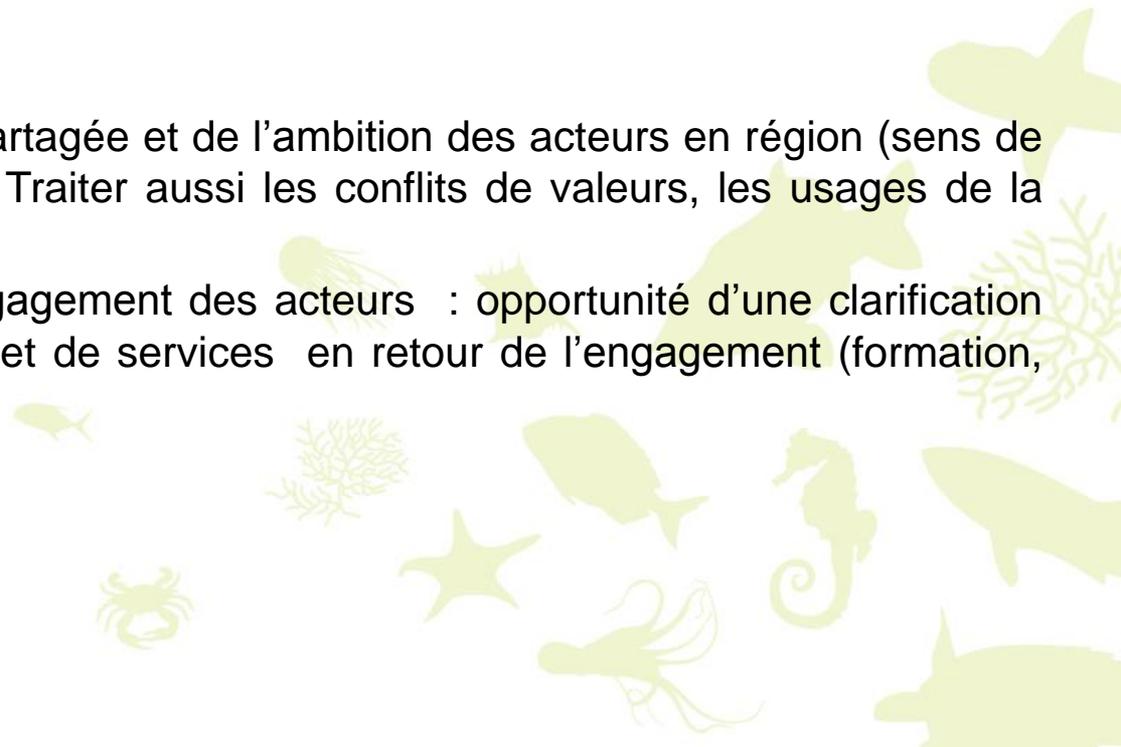
# Constat/Orientations - Atelier TERRITOIRES

- ◆ Saisir les **opportunités** :
  - De la nouvelle organisation : régionalisation (gouvernance/CRB, stratégie/SRB, animation/mise en réseau/ARB), rapprochement eau/biodiv
  - De lier : données, expertise et actions
- ◆ Financement : Comment sortir de la crise ? *Constats sombres/alarmants et documentés (annualité/manque de visibilité, fin du financé de fonctionnement, inadéquation du financé projets, crédits publics en baisse, etc.).* **Besoin de financements pérennes et durables**
- ◆ Revisiter les différentes sources de financements publics pour la collecte de connaissance : National (P113)... Bassin (2 Mds)... Régional... Départements (ENS - 400 M€)...UE. , organiser leurs synergie (Guichet unique régional/ARB) et les retours vers les financeurs
- ◆ S'adapter aux nouveaux cadres (de décision, de financement) : Regroupement (consortium, ETP partagés, ..), Au-delà des données brutes, **« vendre » davantage de qualité/d'expertise/de donnée « labellisée »**, mutualiser des acquisitions
- ◆ **Crainte sur la décontextualisation** au moment de l'usage de la donnée et la non prise en compte des contextes locaux
- ◆ Enjeu de la donnée « sensible »

# Propositions – Atelier TERRITOIRES



- ◆ Construire les systèmes sur la base des usages (répondre à des besoins) et **organiser les retours** (enjeux territorialisés, listes rouges, responsabilité du territoire), et concevoir les services pertinents
- ◆ **Se projeter dans les SRB :**
  - Car expression de la vision partagée et de l'ambition des acteurs en région (sens de l'action, pourquoi s'engager). Traiter aussi les conflits de valeurs, les usages de la donnée
  - SRB liée à un dispositif d'engagement des acteurs : opportunité d'une clarification d'un accès au financements, et de services en retour de l'engagement (formation, etc.)



# Propositions – Atelier TERRITOIRES



- ◆ **Enjeu de « toucher » les décideurs** (élus notamment).
  - Des données pour/pq faire ? => Santé/Environnement/Bien être, Climat, image du territoire (expertise, enseignant supérieur,...)...
  - Formation / sensibilisation : enjeu pour les ARB ?
  - Des protocoles et des sources mobilisant les citoyens (Sauvages de la rue/de PACA, les Spipolliens, etc. (enjeu d'adhésion citoyenne et de mobilisation)
  
- ◆ **Investir dans l'humain** (animation) :
  - mettre en place/consolider les plateformes d'animation régionales (ARB/ORB/animation SINP), intermédiation indispensable avec les producteurs. Convaincre et faire adhérer. Organiser les retours
  - Animation pérenne (national)





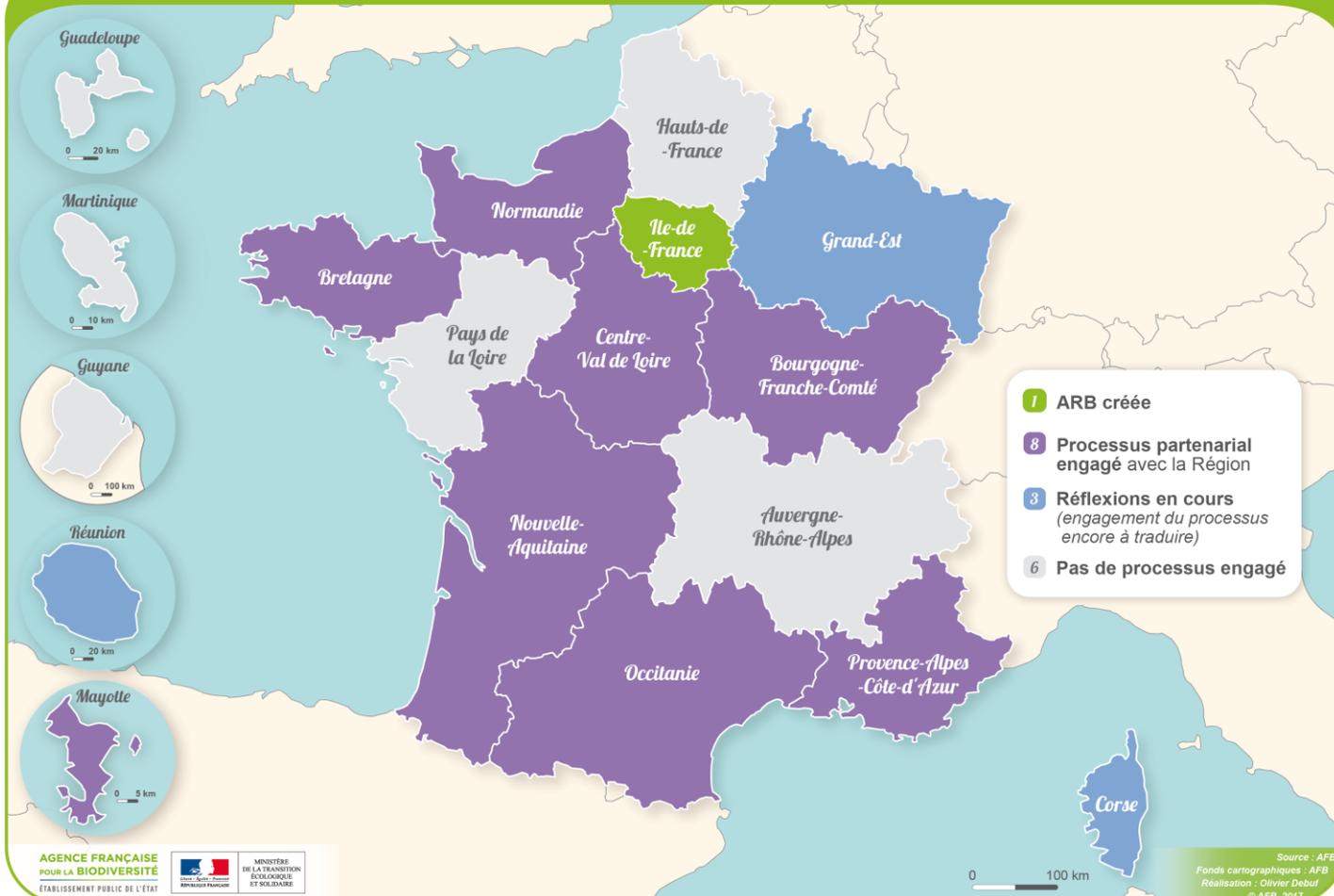
## Amendements à la Déclaration de PARIS

- ◆ 5.1 ...d'encourager la poursuite ou le développement d'observatoires territoriaux/régionaux de la biodiversité (ORB)...
- ◆ 6.1.... remplacer ~~convergence~~ par synergie
- ◆ 6.4 - Favoriser la reconnaissance des producteurs de données, et mettre en place de services en retour sont des conditions indispensables à la pérennité de leur engagement
- ◆ 6.5 - Le nouveau cadre en cours de mise en place doit être l'occasion de clarifier, et donner des perspectives pluriannuelles quant au financement



# Questions

ARB - État d'engagement des partenariats régionaux biodiversité avec l'AFB au 28 novembre 2017





# Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

## POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# SYSTÈME DES DONNÉES DE LA BIODIVERSITÉ



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Systeme des données de la  
biodiversité : Quels besoins  
doit-il couvrir, à quelle  
question doit-il répondre ?



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



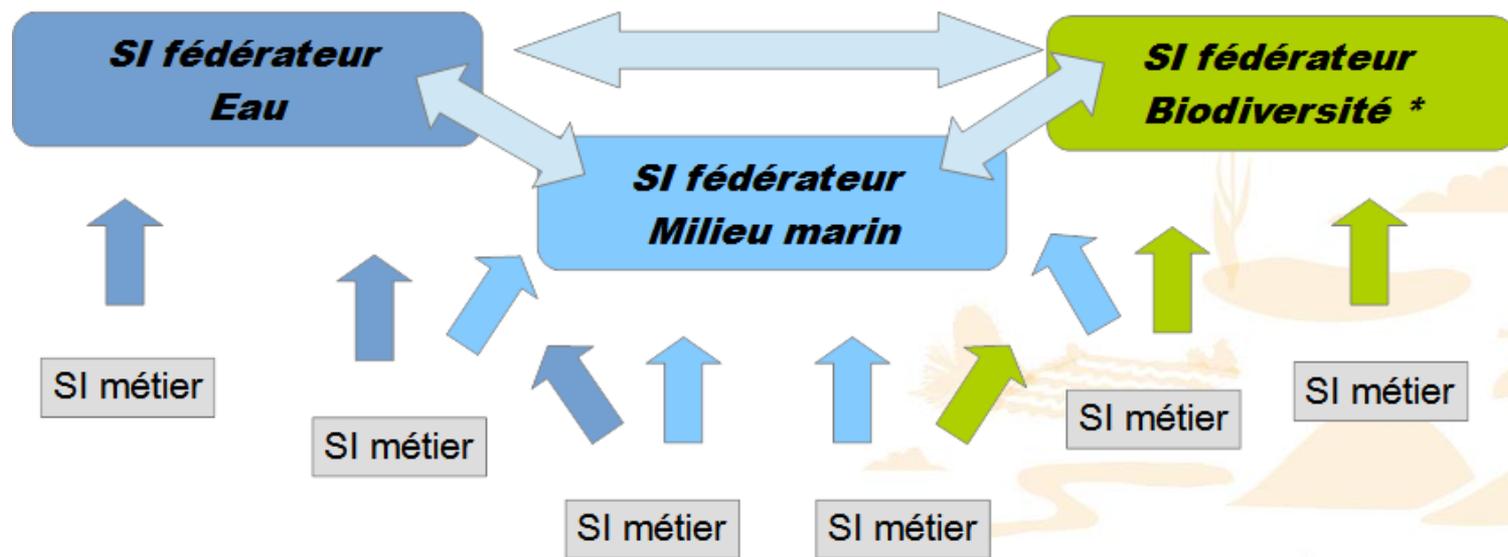
**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

# Origine de la notion de SI biodiversité



- ◆ **Le décret de création de l'AFB stipule** (Art. R. 131-34 du code de l'environnement)
  - L'Agence française pour la biodiversité assure l'animation et la coordination technique des systèmes d'information suivants :
    - 1° Le système d'information sur l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement ;
    - 2° **Le système d'information sur la biodiversité, dont le système d'information sur la nature et les paysages ;**
    - 3° Le système d'information sur le milieu marin.
  - Pour chacun des systèmes d'information un schéma national des données, visant à la cohérence, au partage, à l'analyse, à la mise à disposition et à la diffusion des données fixe notamment :
    - 1° Le périmètre de son système de données ;
    - 2° La composition de son référentiel technique
    - 3° Les modalités d'approbation du référentiel technique

# Les trois SI fédérateurs



\* Le décret AFB parle de « SI biodiversité dont le SINP »

# Le SI biodiversité



- ◆ **dont le SINP dit le texte)**
- ◆ **Un système à concevoir et à organiser**
  - Mais beaucoup de banques existantes, déjà bien structurées
  - dont le SINP, mais aussi CITES, le SI Natura 2000, ...
  - et y compris des organisations autour des données de la recherche, ...
  - Et un certain nombre de données de référence, et de modèles (Taxref, DEE...)
- **Une réflexion à lancer**
  - En profitant sur forum sur la biodiversité du 18 et 19 décembre 2017
  - « **ce ne sont pas des nouvelles bases de données, mais avant tout un dispositif et une gouvernance qui garantissent la production de données de qualité, un échange fluide des données entre ceux qui la détiennent et ceux qui en font usage, et une bonne valorisation de l'information** »

# Le SI biodiversité



- ◆ Une démarche qui portera ses fruits dans le temps
  - un arrêté créant le SI Biodiversité (Schéma National des Données sur la Biodiversité)
  - ne remettant pas en cause ce qui existe déjà, dont le SINP
  - mais visant à les coordonner, les faire évoluer, relier entre elles ces banques ou initiatives, pour mieux répondre aux besoins
  - et une charte (ou protocole) à définir
- ◆ Et qui doit tenir compte des enjeux pour les associations naturalistes, les services de l'Etat, la recherche, ...

# Les attentes évoquées lors du forum

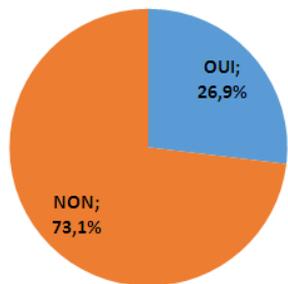


- ◆ Une forte attente manifeste des intervenants
  - cadre de cohérence
  - identifier ce qui manque
  - diffuser les données
  - démarche partenariale
  - des données pour agir



# Le « SIB »... qu'en attend-on ?

## Le « SIB »... vous connaissez ?



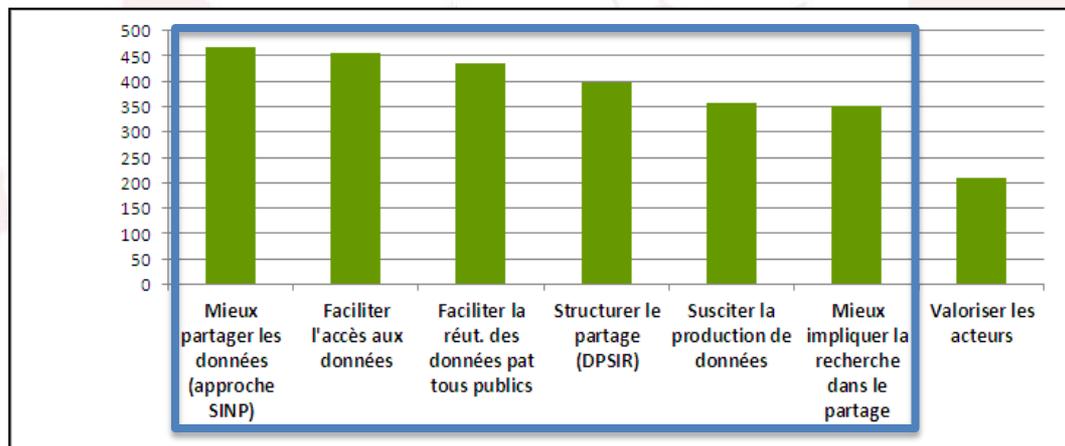
→ La loi biodiv. a quand même été lue... par un quart des répondants !

Un grand défi pour le SIB (520 réponses) : il devra répondre à... presque TOUT !

- Consolider/structurer le partage des données
- Faciliter accès et réutilisation
- Susciter la production
- Susciter le partage des données de recherche

SIB = Système d'Information de la Biodiversité

## Quelles missions pour le SIB ?



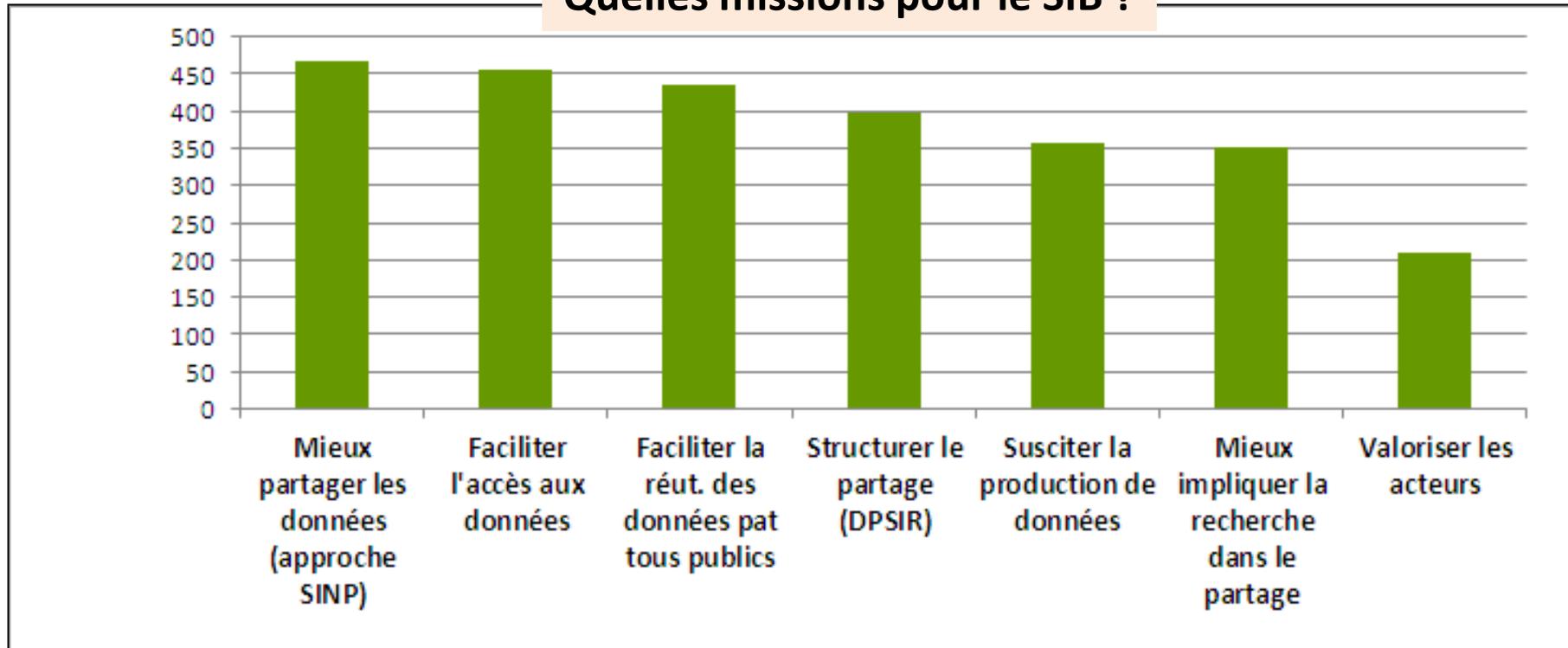
Ecart entre les « OUI » et les « NON » sur 520 réponses

**Identifiez-vous d'autres missions... (71 réponses)**

# Le « SIB »... qu'en attend-on ?



## Quelles missions pour le SIB ?



*Ecart entre les « OUI » et les « NON » sur 520 réponses*

**Identifiez-vous d'autres missions... (71 réponses)**

# Les questions de l'atelier :



- ◆ Quel sera le périmètre du futur système d'information de la biodiversité, en termes
  - de données (état, déterminants, pressions, impacts et des réponses), de données élémentaires (observations, collections, suivi de stations, données d'expériences, données sur l'ADN, ...), de données administratives (déclarations, autorisations, permis, zonages,...), de données agrégées (indicateurs, cartes,...) ?
  - de buts et politiques publiques : lien avec la connaissance scientifique et la recherche, protection de l'environnement (N2000, Ramsar, ...), protection des espèces (Cites, ...), les espèces envahissantes, le patrimoine génétique et le partage des avantages, ...
  - de services (diffusion de données, réponses aux obligations découlant de la loi Lemaire, open data, calcul d'indicateurs, soutien aux sciences participatives, portraits de biodiversité,...) ?
  - de périmètre territorial (France métropolitaine et DOM, les collectivités d'outre-mer, les espaces maritimes relevant de la souveraineté et de la juridiction française, ...) et quelles relations avec l'Europe, l'international, ...
- ◆ Et comment organiser cela ?

# Les points évoqués lors de la séance précédente



- ◆ Les données doivent porter sur l'état, les pressions, et les réponses, y compris le suivi des actions
- ◆ Données agrégées, indicateurs, modèles, scénarios, données d'évaluation, cartographier les enjeux
- ◆ Liens importants avec le niveau européen et international
- ◆ Lien avec la recherche, qui doit alimenter et utiliser
- ◆ Mettre en avant les « résultats de la recherche » utilisables par les gestionnaires et accompagnement à l'utilisation, pour bâtir une vision objective (centre de ressource)

# Les points évoqués lors de la séance précédente



- ◆ Lien avec la mise en œuvre et l'évaluation, y compris socio-économique, pour orienter les politiques publiques
- ◆ Promouvoir le partage des bonnes pratiques, des utilisations, des méthodes, des algorithmes.
- ◆ Penser dès le début aux territoires ultramarins
- ◆ Aider à relancer la politique de collecte de données en pointant les manques et les enjeux, y compris régionalement
- ◆ Avoir un temps de réaction le plus court possible des outils pour faciliter la mobilisation des décideurs et du grand public
- ◆ Le SIB n'est pas qu'un outil d'organisation de la donnée, mais aussi doit permettre de mieux évaluer et orienter les politiques publiques

# Les points évoqués lors de la séance précédente



## ◆ Organisation du SIB :

- Cartographier l'existant, y compris hors SIB, et consolider l'existant notamment le SINP
- Viser la co-construction (plate formes, fab-lab,... ), une déclinaison régionale d'animation, dépasser la vision de chaque organisation
- Cartographier les besoins en données
- Avoir une cible finale, et des priorisations
- Se doter d'une communication mobilisatrice et intégratrice
- Anticiper les questions techniques et politiques
- Aider à la stratégie d'acquisition et à l'ouverture de l'existant
- S'inspirer des exemples (BON, SIE, ...)
- Garantir le long terme, dont la pérennisation de la collecte
- Interaction et mutualisation entre le SIB, SIMM et SIE

# Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0

# AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité

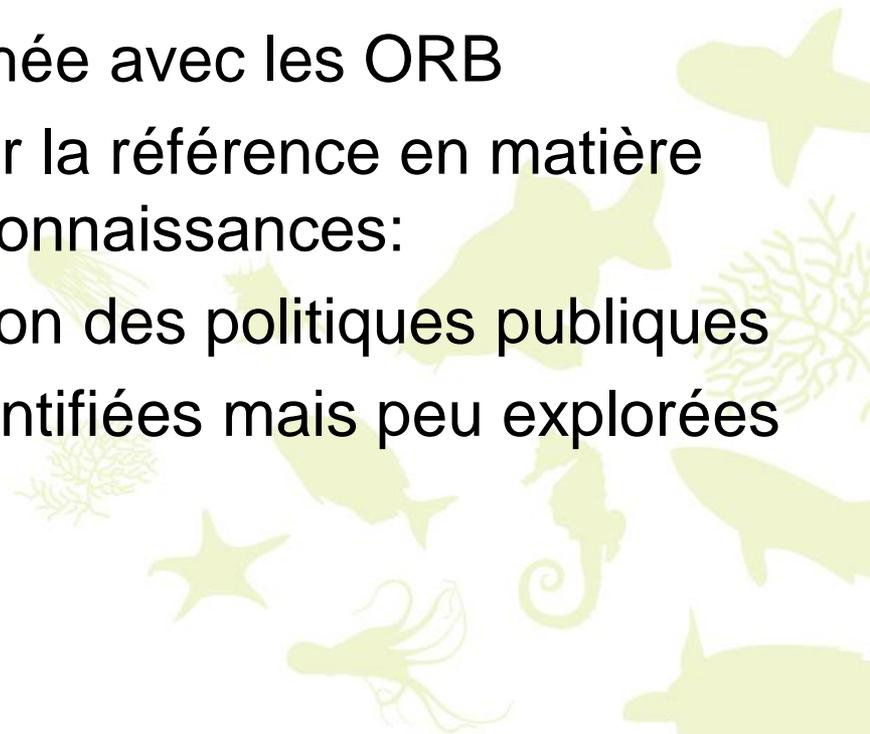


**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

# Capitaliser sur la richesse actuelle de l'ONB et élargir son périmètre



- ◆ Calculer et mettre à disposition des indicateurs
- ◆ Conserver l'entrée par les questions et mieux les valoriser
- ◆ Amplifier la dynamique enclenchée avec les ORB
- ◆ Elargir les missions pour devenir la référence en matière d'état de la biodiversité et des connaissances:
  - Aide à la décision et évaluation des politiques publiques
  - Ouvrir à des thématiques identifiées mais peu explorées (santé, social, économique)



# S 'adresser à tous les publics pour accompagner la société vers l'action



- ◆ Mettre des moyens conséquents sur une vraie stratégie de communication
  - avec une personne dédiée,
  - mieux utiliser les nouveaux outils de communication
  - lisibilité, accessibilité
- ◆ Etre en capacité d'analyser et accompagner les indicateurs (raconter une histoire, des scénarios)
- ◆ Décliner les informations et leur présentation selon la cible : décideurs, techniciens, chercheurs, citoyens
- ◆ Hiérarchiser les thématiques et les messages à faire passer
- ◆ Pousser la logique de territorialisation le plus loin possible (indicateurs au plus près des citoyens)

# Consolider la gouvernance



- ◆ Pouvoir échanger avec les producteurs et administrateurs de données pour que les SI répondent mieux aux besoins de l'observatoire
- ◆ Rôle fédérateur de l'observatoire dans l'articulation avec les producteurs de données et les autres organismes
- ◆ Remettre à plat la « carte » des réunions thématiques
- ◆ Garder la dimension participative
- ◆ A quel niveau les indicateurs seront-ils validés (évolution du CN ONB ?) ? Comment surmonter les blocages ?



# Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

## POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



CONNAISSANCE



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# Atelier 4

## « Quelle organisation pour déployer une stratégie d'acquisition des connaissances ? »



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

# 1) Besoins prioritaires en données nouvelles et les dispositifs d'acquisition associés ?



- ◆ **La donnée est une condition nécessaire mais n'est pas une condition suffisante pour la connaissance. La connaissance comprend la compréhension des processus.**
- ◆ Beaucoup de données existantes
  - **Identifier les données existantes, et évaluer leur hétérogénéité spatiale, temporelle et thématique (taxonomique, fonctionnelle, écosystèmes)... Les faire connaître (ex : sols). Identifier les lacunes.**
  - Contextualiser la donnée : faire le lien avec d'autres thématiques (changement climatique), sources de données
  - ...pour mieux les valoriser
  - Remettre en question, interroger les protocoles pour évaluer la pertinence et l'utilisabilité des données collectées ; documenter la pression d'échantillonnage et de prospection
- ◆ La méthodologie de recueil de la donnée doit être pensée en vue de son analyse et de sa restitution, à l'échelle biogéographique et à l'échelle administrative, l'échelle adaptée à l'action.
- ◆ **Besoin de restitution éditoriale (dont cartographique), avec des indices synthétiques et rigoureux**
- ◆ Besoin d'accentuer l'analyse état – pressions – réponses et de documenter les relations entre ces compartiments, et de se positionner dans une trajectoire

# 1) Besoins prioritaires en données nouvelles et les dispositifs d'acquisition associés ?



- ◆ Bien identifier les enjeux, du local à l'international et les reconnaître
- ◆ **La connaissance doit être renforcée sur les DOM et la mer**
- ◆ Développer la connaissance sur les services écosystémiques, faire parler les données sous un angle autre que naturaliste
- ◆ **Mieux communiquer sur les besoins et apports des acteurs (de la recherche, les gestionnaires), et les mettre en réseau pour capitaliser des retours d'expérience. Articuler les dispositifs existants et ne pas les opposer.**
- ◆ Accentuer sur la connaissance :
  - **Sur les habitats, leur fonctionnalité** et leur cartographie (notamment les prairies)
  - Sur les habitats d'espèces
  - Sur les interactions entre espèces et les traits de vie des espèces
  - Sur les groupes méconnus dont on présume un rôle fort

# 1) Besoins prioritaires en données nouvelles et les dispositifs d'acquisition associés ?



- ◆ Tirer parti des innovations technologiques (ex : imagerie satellitaire, ADN environnemental...)
- ◆ Poursuivre l'animation et la maintenance des référentiels existants (ex : Taxref)
- ◆ S'appuyer sur les connaissances empiriques des usagers et les mettre en perspective avec le savoir scientifique
- ◆ Pérenniser les systèmes actuels de collecte de donnée, pour produire des séries longues
- ◆ Mieux communiquer pour amener les décideurs à une prise de conscience de l'intérêt de la donnée pour l'action publique
- ◆ S'inspirer d'expériences internationales, s'inscrire dans les actions et initiatives internationales

## 2) Quels leviers d'action des acteurs publics pour impulser une stratégie d'acquisition ?

- ◆ [Un appel à projets doté de financements pour faire naître et remonter les initiatives, les projets innovants et exemplaires, afin de les promouvoir. Accompagner leur évaluation et leur déploiement sur d'autres territoires.]
- ◆ S'appuyer sur l'existant, les fonctionnements territoriaux (en particulier le CSRPN)
- ◆ **Se servir des leviers réglementaires nationaux, européens, internationaux pour porter l'acquisition de la connaissance.** Accompagner la réglementation pour s'assurer de sa mise en œuvre effective
- ◆ **Inventer des modèles de gouvernance dépassant les échelles administratives, et s'appuyant sur un cadre d'adhésion**
- ◆ **Associer les niveaux nationaux et territoriaux dans la définition d'un socle commun national des enjeux de connaissance, en favorisant l'adhésion des acteurs, et dont la mise en œuvre pourra être échelonnée dans le temps (zoom sur des problématiques).**
- ◆ **Ne pas surinvestir dans des outils en oubliant l'animation : soutenir financièrement l'animation de l'acquisition et de l'exploitation de la donnée à tous les niveaux géographiques**

## 2) Quels leviers d'action des acteurs publics pour impulser une stratégie d'acquisition ?

- ◆ **Mieux utiliser la fiscalité environnementale pour financer l'acquisition de connaissances dans le respect de l'action pour la préservation de la biodiversité**
- ◆ **Animer un réseau d'acteurs pour faire naître une relation de confiance, exprimer les besoins, les contraintes, et aboutir à un meilleur partage des données**
- ◆ Associer les financements pour l'acquisition de la donnée à un objectif de gestion et d'évaluation de l'action publique
- ◆ **Renforcer les compétences auprès d'un large public**
- ◆ Privilégier les approches pérennes pour la connaissance
- ◆ **Mettre en place des synergies dans l'opération des réseaux de mesures, y compris avec les zones ateliers**
- ◆ Favoriser les programmes de mobilisation, sensibilisation et d'acquisition de connaissances : sciences participatives, programmes professionnels (ABC)
- ◆ Intéresser les producteurs de données en explicitant leur retour sur investissement, et en le réalisant, de façon à maintenir leur motivation

### 3) Quelques pistes pour la déclaration ?



- ◆ La donnée est nécessaire à la connaissance mais pas suffisante (reconnaître cet aspect)
- ◆ Penser les restitutions (et acquisition) à la fois à l'échelle administrative (politiques publiques) et écologique/biogéographique
- ◆ Identification partagée des lacunes (taxo, géographique, fonctionnement, type de données selon niveau d'organisation) comme un moteur de l'acquisition de nouvelles données.
- ◆ Mettre des moyens des d'animations et des liens partenariaux, à toutes les échelles et ne pas s'orienter vers du « tout technologique »



# Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

## POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# PARTAGE DES DONNÉES



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage



## **Atelier N°5 « Partage des données »**

**Comment intégrer les nouvelles législations dans les pratiques des acteurs de la connaissance ?**

Animateurs :

Olivier DISSARD – chargé de mission au CGDD

David HAPPE – chargé de mission DREAL Auvergne- Rhône- Alpes

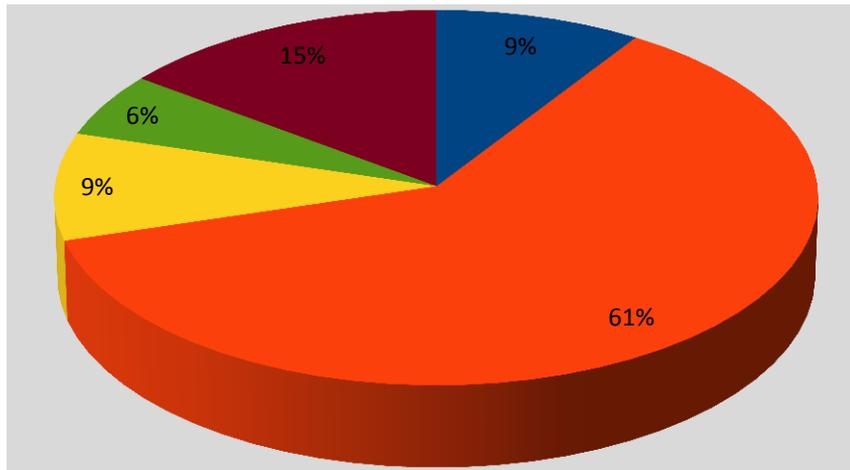
Rapporteur:

Jérôme MILLET - AFB

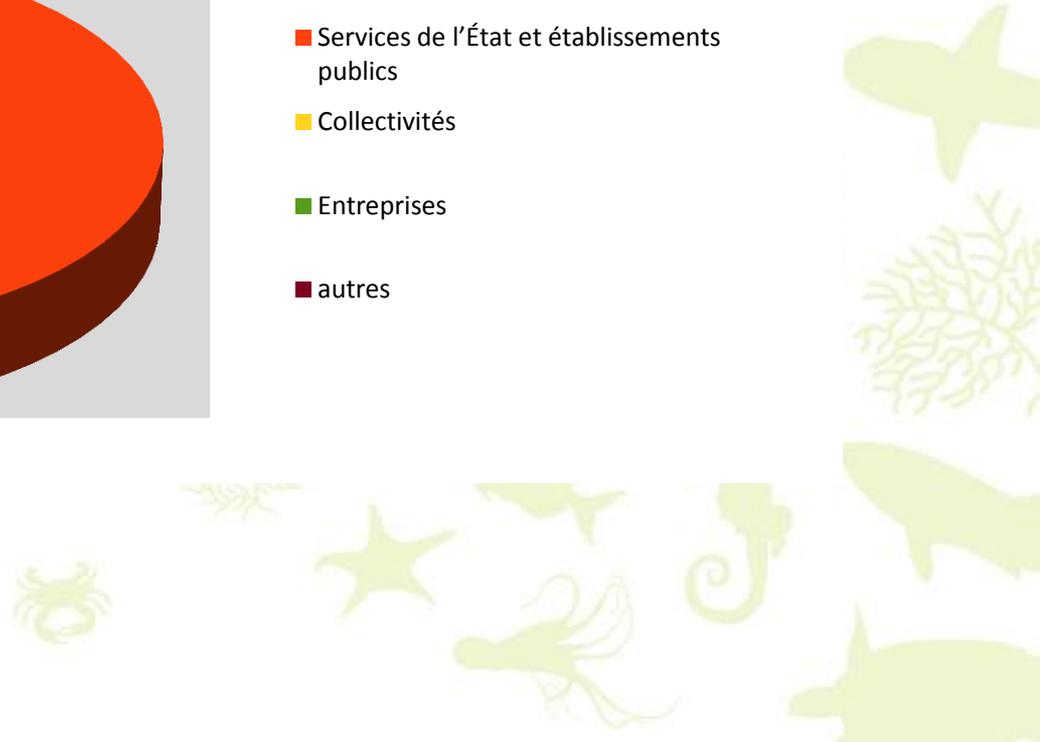
# Restitution



## répartition des participants à l'atelier



- Associations naturalistes
- Services de l'État et établissements publics
- Collectivités
- Entreprises
- autres



# Constats



**Comment les organismes détenteurs de données appréhendent-ils le nouveau cadre juridique ?**

**Protocole du SINP** introduit que toute donnée qui intègre le SINP devient publique. Nécessité de rouvrir les débats avec les producteurs de données, notamment privés, qui s'impliquent dans les PF régionales du SINP.

**Rôle et légitimité du niveau régional ?**

**Validation des données** devrait rester au plus près du producteur mais nécessité de maîtriser le délai de réalisation de la validation

**Celui-ci va-t-il modifier leurs pratiques, notamment leur modèle économique ?**

**Modèle économique** axé sur la valeur ajoutée de l'expertise

**Ouverture des données** et crainte de perdre la main sur l'expertise

# Orientations et propositions



## Quel accompagnement attendent-ils ?

Besoin **d'accompagnement juridique** de terrain (exemple : quelles sont les études concernées par le télé versement national des données, au-delà des études d'impact)

Nécessité d'obtenir un **même niveau de conseil et d'informations** au niveau national et régional ; basé sur un contact direct avec les acteurs de terrain (SIB tour) et un centre de ressources support et mise en place de relais régionaux

Attente vis-à-vis de l'AFB pour mettre de la **fluidité entre les trois SI fédérateurs** : SIB, SIE et SIMM (cas des données « pêche » sollicitées par niveaux national, agence de l'eau et SINP régional)

Nécessité de moyens et d'un accompagnement technique pour le **remplissage des métadonnées** (guide simplifié à destination des non initiés).

# Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# DONNÉES BIODIVERSITÉ ET GRAND PUBLIC



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage



- ◆ **Comment les données peuvent contribuer à sensibiliser et mobiliser les citoyens aux enjeux de la biodiversité ?**
  - ✓ **Comment favoriser et faciliter l'accès à l'information par et pour le grand public et comment faire connaître le rôle citoyen dans la collecte de données ?**
  - ✓ **Comment valoriser, soutenir la participation citoyenne à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de leurs territoires ?**
  - ✓ **Comment mobiliser et accompagner les acteurs-relais et avec quels outils ?**
- **Trois groupes pour trois sous-ateliers en rotation : 20 min**

# Les constats généraux



- Un foisonnement d'initiatives et d'outils à tous les échelons territoriaux...

....qui entraine un manque de visibilité de l'ensemble des projets de participation citoyenne

# Les constats généraux



- L'engagement du citoyen passe par :
  - des enjeux biodiversité qui le concernent (toucher l'affectif) : ancrage territorial, économie, santé, patrimoine, paysage...
  - des enjeux en lien avec la préservation d'un bien commun
  - la participation à un projet collectif (chaîne du cycle de la donnée = participation citoyenne)

# Les constats généraux



- Un message à construire autour de « Pourquoi je m'engage pour la biodiversité » - le citoyen se questionne sur l'utilité de son engagement
- Une nécessité d'évaluer les actions de participation citoyenne, les moyens mis en œuvre et leur efficacité
- L'intégration du citoyen dans une démarche de progrès (sciences participatives)
- Les relais (les acteurs publics/ les acteurs du privé, les scientifiques, l'éducation, les médias) sont incontournables

# Recommandations

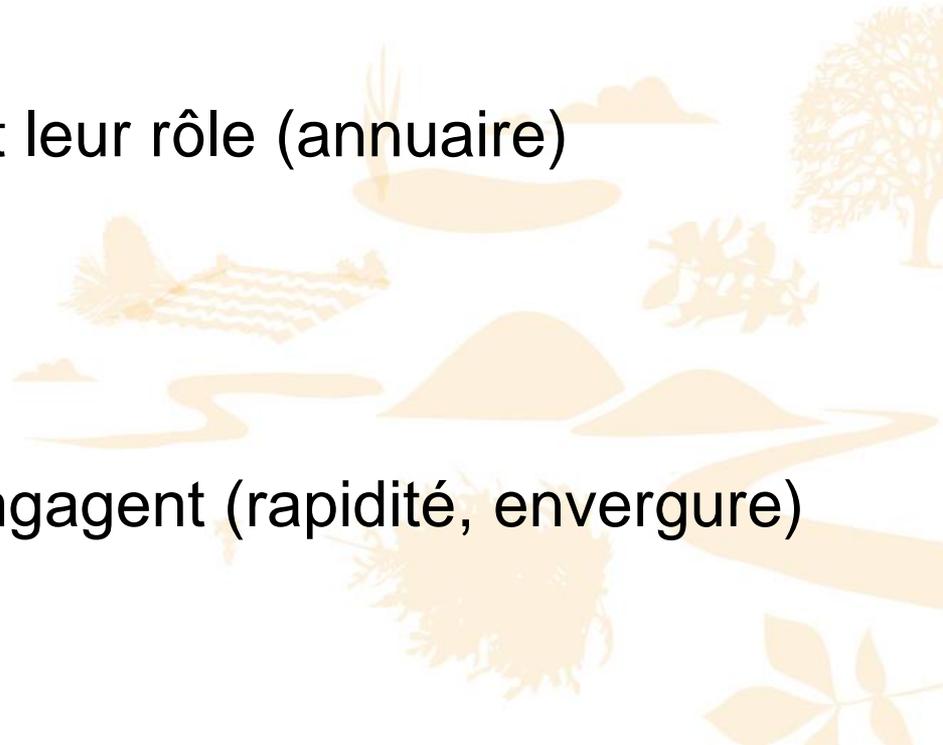


- Développer une stratégie commune d'actions pour l'implication du citoyen
  - Audit et une veille des activités présentes aux différentes échelles du territoire
  - Préciser les attentes du citoyen et leur rôle possible
  - Faire le lien entre les différents échelon territoriaux (coordination)
  - Identifier les cibles de diffusion/communication
  - Définir des contenus adaptés aux cibles (ex : kit de participation aux actions citoyennes)

# Recommandations



- ◆ Mieux utiliser les réseaux autre que ceux de la biodiversité (sport, santé, loisirs, tourisme)
- ◆ Préciser les types de relais et leur rôle (annuaire)
- ◆ Former les citoyens/acteurs
- ◆ Valoriser les citoyens qui s'engagent (rapidité, envergure)



# Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# CONCLUSION ET DECLARATION FINALE



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# Christophe AUBEL

Directeur Général de l'AFB



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# Barbara POMPILI

Présidente de la commission du  
développement durable et de  
l'aménagement du territoire de  
l'Assemblée nationale



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage

# Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



# FORUM DES DONNÉES POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE  
DU SYSTÈME D'INFORMATION  
DE LA BIODIVERSITÉ

18 & 19  
DEC. 2017  
PARIS



**ONB**  
Observatoire National  
de la Biodiversité



**SINP**  
Système d'Information  
sur la Nature et le Paysage